

Montpellier, le 09 janvier 2012

Délégation à la Mer et au Littoral (DML) à Sète

Attention : changement des horaires d'ouverture au public

A compter du 2 janvier 2012, la Délégation à la Mer et au Littoral (DML)¹ à Sète sera ouverte au public :

→ **de 9h00 à 12h30 du lundi au vendredi**

(l'après-midi sur rendez-vous)

à l'adresse suivante : 4 rue Hoche - BP 472 - 34 207 Sète cédex

→ Et toujours, pour contacter la DML à Sète :

✉ : ddtm-dml@herault.gouv.fr

☎ : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30

Standard de la DML : 04 34 46 63 16
(télécopie 04 34 46 63 18)

Standard de la DDTM 34 : 04 34 46 60 00

Plaisance (immatriculation, achat-vente)
04 34 46 63 30

Permis Mer (examens, duplicata) :
04 34 46 63 35

Réglementation des activités nautiques :
04 34 46 63 31

Service Navigation professionnelle :
04 34 46 63 25

Réglementation de la pêche professionnelle:
04 34 46 63 22

ENIM (sécurité sociale & retraite) :
04 34 46 63 23

Station du Grau du Roi :
04 66 51 40 05

Formation professionnelle :
04 99 02 16 38

Secrétariat de la direction :
04 34 46 63 15

Comptabilité :
04 34 46 63 17

¹ La DML est compétente, pour les départements de l'Hérault et du Gard dans les domaines suivants : Marins et navires professionnels, Plaisance, Affaires Portuaires, Cultures marines, Domaine public maritime, Pêche. La DML est un service de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM 34).